

**Question de Daniel Senesael à Philippe Henry
Ministre de l'environnement**

Objet : Le financement des politiques climatiques

Question de Daniel Senesael, Député wallon :

La plateforme "Justice Climatique" est une plateforme composée de mouvements environnementalistes, des syndicats et des mouvements Nord-Sud, dont un des objectifs est de lutter contre le réchauffement climatique et son impact négatif dans certains pays du sud.

Avec cette question parlementaire, je souhaite relayer leurs préoccupations quant aux engagements financiers de la Belgique en matière de lutte contre le réchauffement climatique pour la période 2013-2020. On sait que cet effort financier devra être réparti entre les différents niveaux de pouvoir. Des discussions ont-elles déjà eu lieu à ce sujet ? Le cas échéant quelle en est la teneur ?

Quels sont les montants que la Wallonie est prête à engager en la matière ? La plateforme justice climatique souhaite un engagement global plus élevé que 150 millions.

Quand et comment ces montants seront-ils mis à disposition de ces ONG ?

Réponse de Philippe Henry, Ministre de l'Environnement :

Depuis le début de cette législature, en étroite collaboration avec mes collègues M. le Ministre-président Demotte et M. le Ministre Nollet, j'ai souhaité renforcer la coopération internationale en matière de solidarité climatique, chère à la plate-forme Justice Climatique avec laquelle j'ai de fréquents contacts.

Durant la première phase du financement international du changement climatique initié à Copenhague en décembre 2009, près de 8,2 millions d'euros, entièrement nouveaux et additionnels, ont été délivrés par la Wallonie dans le cadre du « Fast start 2010-2012 ». Ainsi, plus de 17 projets dans six pays africains sont en cours. Nous avons également contribué à la préservation de la forêt Yasuni en Équateur.

Votre question fait référence à la suite du « Fast start », c'est-à-dire le financement à long terme avec pour objectif d'atteindre 100 milliards de dollars en 2020 à l'échelle mondiale.

À l'heure actuelle, si les négociations internationales ont abouti à définir le principe du fonctionnement du Fonds Vert, qui sera l'outil central de ce financement, il n'y a aucune décision sur la manière de répondre aux énormes attentes financières.

Ce sera un des enjeux de la future Conférence des Parties qui se tiendra à Varsovie en novembre 2013.

On évoque, par exemple, une taxe sur les transports internationaux ou un prélèvement sur les transactions « carbone », mais la communauté internationale peine à s'accorder sur les modes de financement.

Néanmoins, l'atteinte des 100 milliards de dollars nécessite des actions précoces des états, sous forme d'engagement volontaire.

Nous sommes dans cette réflexion en Belgique.

Plus précisément, la Commission Nationale Climat, que je préside jusqu'à la fin du mois de décembre, est l'instance où se mènent les négociations sur le partage entre régions et Fédéral, des objectifs climatiques européens.

Une des pistes sur la table des négociations consiste à utiliser une partie du revenu de la mise aux enchères des quotas de CO₂, du système européen des droits d'émission - système ETS - pour contribuer au financement international.

Ces quotas ont un cours qui s'est effondré ces derniers temps, donc, les ressources sont moins importantes que prévu au départ.

Depuis trois mois, les négociations progressent comme jamais durant ces deux dernières années dans le cadre de la Commission nationale Climat.

Tous les partenaires politiques belges expriment une réelle volonté d'aboutir rapidement.

Pour ma part, je mets tout en œuvre pour présenter un accord devant le comité de concertation avant la fin de ma présidence de la Commission nationale Climat.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour dresser le bilan de ces négociations très difficiles tant les enjeux sont complexes et importants.